

INSTRUCTIONS DE POSE

ACCLIMATION

Il est recommandé de laisser un revêtement de sol laminé s'acclimater dans la pièce où il sera installé ou dans un endroit présentant les mêmes conditions ambiantes que celle-ci. L'installation n'en sera que plus facile et vous éviterez ainsi les problèmes de dilatation excessive ou de rétrécissement insuffisant. Entrez les EMBALLAGES NON OUVERTS pendant au moins 48 h avant l'installation dans la pièce où le couvre-plancher sera posé. Le chauffage ou la climatisation doit être en marche et être réglé à une température comprise entre 15 et 26 °C (60° F à 80° F), le taux d'humidité relative ambiante se situant entre 40 et 60 %.

OUTILLAGE REQUIS

- Des lunettes de protection et un masque antipoussière
 - Un mètre-ruban et une équerre
 - Une scie circulaire électrique à table à collecteur de poussière, une scie circulaire à lame (de trait fin) au carbure (de 40 à 60 dents) ou une scie sauteuse ou manuelle
 - Une scie manuelle ou spéciale pour les montants de portes
 - Des cales d'écartement de plastique ou de bois de 1/4 po (6 mm) d'épaisseur au minimum
 - Un tire-lame, un marteau et une cale de frappe (la cale NE DOIT PAS être utilisée pour la pose générale, mais uniquement pour faire glisser la lame sous un montant de porte; le tire-lame doit être utilisé pour emboîter la dernière rangée)
- * Si il n'y a pas de membrane attachée au plancher, une sous-couche d'au moins 1/8 po (3mm) est également requise.

LE SUPPORT

Les revêtements de sol laminés Beaulieu peuvent être posés sur la plupart des planchers existants en bois, en PVC et en béton. Les moquettes et les tapis protecteurs doivent être retirés. Assurez-vous que la surface est propre, sèche et plane et qu'elle ne présente pas de dénivellation supérieure à 3/16 po (5 mm) sur une étendue de 10 pi

(3 m). Le support doit être rigide, car une flexion trop importante peut entraîner une mauvaise installation..

Planchers bruts en bois

Les panneaux de bois ou à base de bois (contreplaqué, panneau OSB, aggloméré) doivent être secs et le taux d'humidité doit se situer entre 6 et 12 % (à mesurer à l'aide d'un hygromètre). Le taux d'humidité des planchers bruts en bois ne doit pas excéder 12 %. Assurez-vous que les panneaux du faux plancher sont correctement fixés aux poutres porteuses et qu'aucune zone ne craque ou ne s'affaisse. Rapiéciez, au besoin, les zones qui craquent et remplissez celles qui s'affaissent d'un enduit approprié. Les parties en relief doivent être poncées. Le faux plancher doit être horizontal et plat et présenter une dénivellation maximale de 3/16 po (5 mm) sur une étendue de 10 pi (3 m). L'intervalle entre les solives de plancher ne doit pas excéder 16 po (40 cm).

Planchers bruts en béton

Il est nécessaire de poser une membrane anti-humidité (pare-vapeur) sur tous les faux planchers en béton, en béton léger ou en céramique. Utilisez à cette fin un film de polyéthylène de 6 à 8 mils (0,15-0,2 mm). Les bandes du pare-vapeur doivent se chevaucher d'au moins 8 po (20 cm), être collées à l'aide d'un ruban adhésif imperméable, et remonter de 2 po (5 cm) le long du mur. Si il n'y a pas de membrane attachée au plancher, une sous-couche d'au moins 1/8 po (3 mm) est également requise. Celle-ci peut déjà être dotée d'une membrane étanche. Il faut toutefois vérifier dans les instructions du fabricant qu'elle constitue un pare-vapeur efficace.

Les sous-planchers de béton doivent avoir été coulés au moins un mois avant l'installation du revêtement de sol et ne doivent pas présenter un taux d'humidité excessif. Les taux maximums sont les suivants :

- 1) 3 lb/24 h/1 000 pi² (2,27 kg/24 h/93 m²) pour le test au chlorure de calcium;
- 2) 4 % à l'hygromètre pour béton Tramex CME4.

LES PLANCHERS BRUTS DOIVENT ÊTRE CONTRÔLÉS AVANT LA POSE

Information générale

Un revêtement de sol laminé Beaulieu doit être installé comme un plancher flottant; il ne doit donc en aucun cas être collé ou cloué. Laissez un espace de dilatation de 3/8 po (10 mm) tout autour de la pièce pour éviter que le parquet gondole. Il en est de même autour de tous les obstacles (colonnes, tuyaux). Coupez les montants de porte pour permettre une dilatation de 3/8 po (10 mm) ou laissez l'espace nécessaire et remplissez ensuite de scellant. Vous devez poser des moulures de transition qui assureront un espace de dilatation correct si la largeur ou la longueur de la pièce dépasse 30 pi (9 m) ou si le parquet doit être posé dans deux pièces séparées. Retirez les plinthes. Au besoin, vous pouvez diminuer la largeur des lames de la première rangée en les coupant, de façon à ce que la largeur des lames de la dernière rangée soit d'au moins 2 po (5 cm). Nettoyez, balayez ou aspirez le plancher brut pour éliminer la saleté et les débris avant la pose du parquet. Contrôlez le taux d'humidité du faux plancher à l'aide d'un hygromètre ou d'une autre méthode homologuée. Le faux plancher doit être plat. Ses irrégularités doivent être aplanies à l'aide d'un enduit ou par ponçage de façon à ne pas dépasser une dénivellation de 3/16 po (5 mm) sur une étendue de 10 pi (3 m).

CHALEUR RAYONNANTE

Les systèmes de chauffage par rayonnement doivent fonctionner au minimum trois semaines avant l'installation d'un revêtement de sol laminé Beaulieu. Ils doivent être éteints au cours de la pose et être réglés, en hiver, à 65 °F (18 °C) pendant au moins 48 heures avant l'installation. Lorsque le parquet est installé ou que vous mettez le chauffage en marche, la température de fonctionnement ne doit pas augmenter de plus de 5 °F sur une période de 24 heures. La température de surface maximale permise pour les revêtements de sol laminés est de 80 °F (26 °C). N'utilisez pas les revêtements

de sol laminés avec des systèmes de chauffage qui exposent le plancher à de grandes variations de température, comme les systèmes de tapis chauffants par induction. La surface de pose du parquet ne doit pas être chauffée à certains endroits et non chauffée à d'autres, sauf si ces zones sont séparées par des joints de dilatation. Un pare-vapeur est requis si le parquet est installé dans une pièce chauffée par rayonnement.

Il faut tenir compte du fait que les tapis ou les moquettes peuvent éventuellement agir comme des isolants thermiques et exposer la surface à une température supérieure à la température de surface admissible de 80 °F (27 °C).

SCHÉMA D'ENSEMBLE ET MESURE

Déterminer le sens de pose des lames. Voici des règles pratiques :

1. Les lames doivent être posées dans le sens de la longueur de la pièce.
2. Les lames doivent être perpendiculaires à la principale source de lumière entrante.
3. Pour éviter qu'une lame doive contourner un montant de porte, utilisez une moulure en T ou reprenez la mesure à partir du mur pour vous assurer qu'il y aura une jonction de lames dans la zone du montant de porte. La largeur de la dernière lame contre le mur ne doit pas être inférieure à 2 po (5 cm).

Il est recommandé de couper la première et la dernière rangée de façon à ce qu'elles aient la même largeur. Découpez tous les montants de porte pour que le parquet puisse facilement glisser dessous. Coupez les montants à l'aide d'une scie spéciale ou d'une scie manuelle standard, en prenant appui sur une pièce non utilisable du parquet et la sous-couche. Laissez toujours un espace de dilatation entre le revêtement de sol et tous les murs ou autres objets fixes.

PRÉSÉLECTION ET MÉLANGE DES LAMES

CONSEIL À L'INSTALLATEUR

Les lames présentant des défauts de surface visibles ne doivent en aucun cas être posées. Elles peuvent être mises de côté et servir pour les découpes ou être retournées et faire l'objet d'une réclamation. Les réclamations auprès du laboratoire ne seront pas prises en considération si ces lames ont été posées. Pour obtenir de meilleurs résultats avec la pose d'un revêtement de sol laminé Beaulieu, il est recommandé de

mélanger les lames de deux ou trois boîtes. Pour obtenir un meilleur effet esthétique, ne posez pas deux lames semblables l'une à côté de l'autre et placez les jonctions de façon aléatoire.

DÉCOUPE DES LAMES

Si vous coupez le revêtement laminé à l'aide d'une scie circulaire, coupez-le avec la face décorative vers le bas. Si vous utilisez une scie à table, une scie sauteuse ou une scie manuelle, coupez les lames avec la face décorative vers le haut.

- Les particules de bois en suspension dans l'air présentent un risque d'explosion et d'irritation des yeux, de la peau et du système respiratoire. Installez des collecteurs à poussière sur les outils électriques et portez une tenue adaptée et un masque antipoussière homologué.
- Commencez toujours une rangée par une lame d'au moins 12 po (30 cm) de long et assurez-vous que les jonctions sont distantes d'au moins 12 po (30 cm).

14. INSTRUCTION DE POSE - SYSTÈME DROPLOCK^{MD}

14.1 Pour commencer

Vérifiez les lames avant de commencer pour vous assurer qu'elles ne sont pas abîmées ou de mauvaise qualité. Après avoir nettoyé le faux plancher, vous pouvez dérouler le pare-vapeur et la sous-couche. Les bandes de pare-vapeur doivent se chevaucher d'au moins 8 po (20 cm).

14.2 Première rangée

Commencez l'installation des lames au coin gauche, la languette contre le mur. Prenez soin de placer la largeur de la lame à 1/4-3/8 po (de 6 à 10 mm) du mur. Une fois que trois rangées ont été assemblées, poussez les lames dans la longueur de façon à les mettre en place en laissant un écart minimal de 1/4 à 3/8 po (de 6 à 10 mm) par rapport au mur. Si le mur est irrégulier, vous devez adapter les lames à son contour. Retirez alors la première rangée. Coupez les lames selon le besoin, puis posez-les en les inclinant et en les faisant glisser sous les lames déjà en position.

14.3 Placement de la dernière lame

Placez la dernière lame face vers le bas et la rainure vers le mur. La distance au mur doit être de 1/4 à 3/8 po (de 6 à 10 mm). Tracez sur la lame la ligne de coupe.

14.4 Découpe des lames

Placez la lame face vers le bas sur la surface de travail et coupez-la à la dimension à l'aide d'une scie sauteuse. Utilisez une

lame à dents fines si vous utilisez une scie manuelle. Dans ce cas, coupez les lames face vers le haut.

14.5 Starting the second row

Utilisez une pièce déjà coupée d'une des lames de la rangée précédente pour commencer la rangée suivante. Elle doit mesurer au moins 12 po (30 cm) de long. Si elle est trop courte, commencez par une nouvelle lame que vous couperez en deux. Assurez-vous que les jonctions sont placées de façon aléatoire à au moins 12 po (30 cm).

14.6 Poursuite de la pose du plancher

Placez la lame en l'inclinant contre la lame de la rangée précédente, appuyez vers l'avant et baissez la lame en même temps.

14.7 Prenez une nouvelle lame

Prenez une nouvelle lame A (le schéma indique quelles sont les lames A et B) et poussez-la en l'inclinant dans la rainure des lames déjà en place. Poussez la lame A correctement de sorte qu'elle entre en contact avec la lame B déjà en place. Vous devrez procéder de la même façon avec les autres lames : placez la lame selon la longueur et poussez-la vers le bas de sorte que les deux largeurs s'emboîtent l'une dans l'autre (système Droplock).

14.8 Pose de la dernière rangée

Pour poser la dernière rangée, mesurez et coupez la lame. Laissez un espace de 1/4 à 3/8 po (de 6 à 10 mm) entre celle-ci et le mur.

14.9 Trous pour tuyaux

Mesurez le diamètre du tuyau et percez un trou de 3/8 po (10 mm) plus large. Sciez un morceau tel qu'il est indiqué sur la figure et posez la lame sur le sol. Posez ensuite la lame découpée.

14.10 Moulures de porte et plinthes

Posez une lame (la face décorative vers le bas) près de la moulure de porte et sciez tel qu'il est indiqué sur la figure. Glissez ensuite la lame sous la moulure.

